

## Le télétravail : un nouveau mode d'organisation du travail

### Public

DRH, RRH, Toute personne en charge de mettre en place le télétravail au sein de l'entreprise

### Prérequis

Connaître les règles sociales en termes d'aménagements du temps de travail

### Durée

1 jour, soit 7 heures

### Dates et lieu

30 mai 2023 à Niort – *Date limite d'inscription : 2 mai 2023*

### Nombre de stagiaires

4 personnes minimum - 12 personnes maximum

### Coût pédagogique

370 € nets de taxes

### Intervenante

Delphine DEMAREZ

### Objectifs pédagogiques

Connaître le cadre juridique du télétravail  
Mettre en place le télétravail  
Savoir mettre en place de manière méthodologique le Télétravail

### Méthodes pédagogiques

Etudes de cas  
Quiz sur l'aspect juridique du télétravail  
Chaque participant détermine les enjeux du télétravail dans son organisation de travail

### Modalités d'évaluation

Test de positionnement individuel en amont de la formation  
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation mais également évaluations formatives au cours de la formation  
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de la formation  
Attestation de formation individuelle délivrée après la formation

## Le télétravail : un nouveau mode d'organisation du travail

### Contenu

- ✓ Télétravail : De quoi parle-t-on ?
- ✓ Le télétravail : avantages / inconvénients / points de vigilances
- ✓ Le cadre réglementaire du télétravail : accord collectifs / charte / avenant au contrat de travail
- ✓ Comment mettre en place le télétravail  
Les étapes clés (fil conducteur pour votre structure)

[Cliquez ici pour consulter le programme détaillé de la formation](#)

### Indicateurs de résultats

2 groupes en intra de 2020 à 2022- 9 personnes formées  
100% des stagiaires sont très satisfaits de la formation